

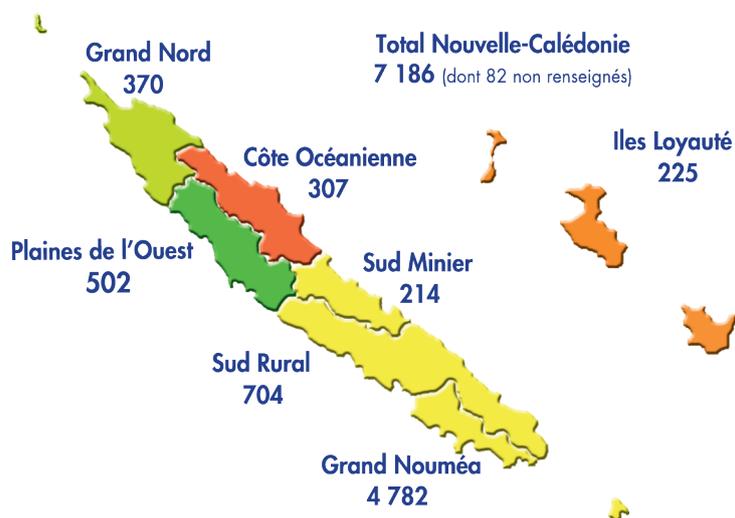
DEMANDE D'EMPLOI au cours du trimestre

Des effectifs en baisse dans le nord et le sud de la Nouvelle-Calédonie

Demandeurs d'emploi en fin de mois par commune et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2017



Demandeurs d'emploi en fin de mois par Entité Territoriale Homogène (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2017

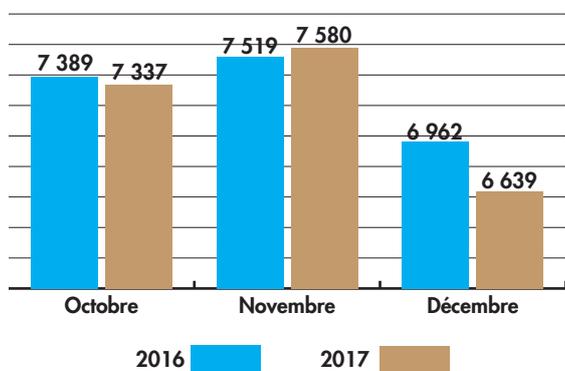


Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle au 4^{ème} trimestre)

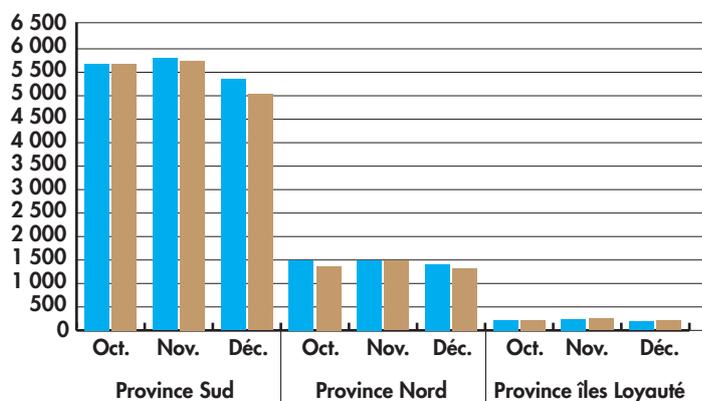
Commune	DEFM 4 ^{ème} trim.	Commune	DEFM 4 ^{ème} trim.	Commune	DEFM 4 ^{ème} trim.
Bélep	8	Kouaoua	37	Poindimié	130
Boulouparis	84	Koumac	179	Ponérihouen	68
Bourail	166	La Foa	148	Pouébo	48
Canala	97	Lifou	141	Pouembout	69
Dumbéa	910	Maré	42	Poum	20
Farino	21	Moindou	33	Poya	61
Hienghène	52	Mont-Dore	641	Sarraméa	27
Houaïlou	79	Nouméa	2 724	Thio	126
Ile des Pins	47	Ouvéa	71	Touho	57
Kaala-Gomen	45	Ouvéa	41	Voh	83
Koné	290	Païta	507	Yaté	53
Nouvelle-Calédonie			7 185 (dont 82 non renseignés)		

Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité : nombre)

En Nouvelle-Calédonie



Par province



Le volume de demandeurs d'emploi baisse légèrement par rapport au 4^{ème} trimestre 2016. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie enregistre 105 demandeurs de moins (-1%) par rapport à l'an passé. Les provinces Nord et Sud bénéficient de cette tendance, avec respectivement -5% et -2% alors que le nombre de demandeurs d'emploi augmente en province des îles Loyauté de 5% (soit +11 demandeurs).

Dans le Sud, le nombre de demandeurs diminue dans le Grand Nouméa, avec une forte baisse à Dumbéa (-149 individus soit -14%) et au Mont-Dore (-94 soit -13%). En province Nord, toutes les ETH¹ enregistrent un volume plus faible de demandeurs d'emploi à l'exception de la Côte Océanienne (+29 soit +10%).

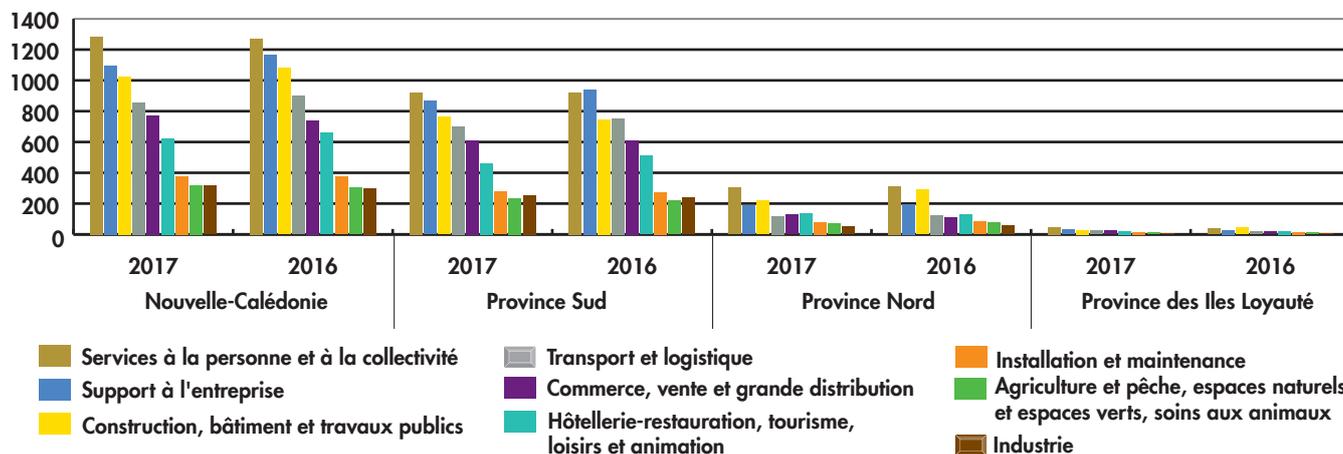
Les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) sont en forte augmentation (+24%), notamment la population des bacheliers. Les jeunes sont également beaucoup plus représentés sur les professions relatives au « Soudage manuel » (+11 individus), à l'« Assistance auprès d'adultes » (+10), à l'« Entretien des espaces verts » (+10) et à la « Mise en rayon libre-service » (+10).

Profil des demandeurs d'emploi

	T4 2016	T4 2017	TENDANCE	Évolution (en %)
GENRE				
FEMME	3 908	3 924	-	0%
HOMME	3 382	3 261	↘	-4%
TRANCHE D'ÂGE				
MOINS DE 20 ANS	274	334	↗	22%
20-24 ANS	1 224	1 253	↗	2%
25-29 ANS	1 370	1 290	↘	-6%
30-34 ANS	1 135	1 050	↘	-7%
35-39 ANS	979	948	↘	-3%
40 ANS ET +	2 309	2 310	-	0%
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT				
Aucun diplôme ou non communiqué	2 525	2 500	↘	-1%
CAP/BEP	2 208	2 194	↘	-1%
BAC	1 766	1 726	↘	-2%
BAC+2	433	419	↘	-3%
BAC+3 ET 4	213	213	-	0%
BAC+5 ET PLUS	146	132	↘	-9%

4 domaines entraînent la baisse de la demande

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2017 et le 4^{ème} trimestre 2016 (unité : nombre en moyenne mensuelle au 4^{ème} trimestre)



Par rapport au 4^{ème} trimestre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans quatre domaines très plébiscités. Ces domaines entraînent, à eux seuls, la baisse de la demande à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Le domaine qui enregistre la plus forte diminution est celui du « Support à l'entreprise » (-72 individus par rapport au 4^{ème} trimestre 2017). Les effectifs se réduisent principalement sur les métiers relatifs à la « Comptabilité » (-28 individus), aux « Opérations administratives » (-20) et au « Secrétariat et assistantat médical ou médico-social » (-10). Dans ce domaine, la province Sud est principalement impactée.

Vient ensuite la « Construction, bâtiment et travaux publics » qui est le second domaine à voir son vivier s'affaiblir (-59). Les professions relatives à la « Conduite d'engins de terrassement et de carrière », à la « Préparation du gros œuvre et des travaux publics » et à l'« Électricité bâtiment » enregistrent à eux seuls 80 demandeurs de moins. Globalement, la réduction des effectifs dans ce domaine est visible en premier lieu, en province Nord puis en province des îles Loyauté. La province Sud n'est pas concernée par cette tendance.

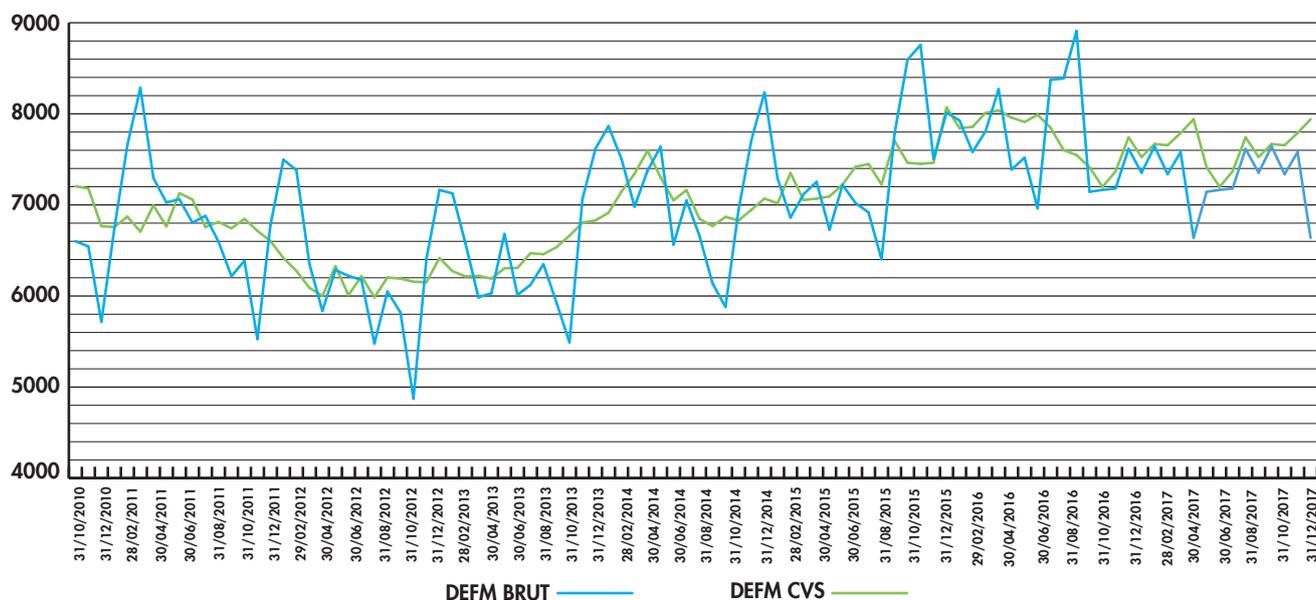
Le « Transport et logistique » est également moins sollicité qu'au 4^{ème} trimestre 2016 (-44), tout comme le domaine de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (-37). Néanmoins, 9 domaines présentent un vivier en augmentation dont le « Commerce, vente et grande distribution » (+31 individus).

TOP 10 des métiers les plus demandés

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des Iles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Secrétariat (366 individus)	IV	Secrétariat (279 individus)	IV	Secrétariat (74 individus)	IV	Manutention manuelle de charges (11 individus)	-
Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (297)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (211)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (72)	-	Maçonnerie (10)	V
Services domestiques (267)	-	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (207)	-	Services domestiques (72)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (10)	-
Manutention manuelle de charges (248)	-	Manutention manuelle de charges (205)	-	Assistance auprès d'enfants (67)	V	Enseignement des écoles (9)	II
Assistance auprès d'enfants (239)	V	Services domestiques (185)	-	Mise en rayon libre-service (59)	-	Services domestiques (8)	-
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (237)	-	Accueil et renseignements (172)	IV	Nettoyage de locaux (59)	-	Mécanique automobile (8)	V
Nettoyage de locaux (234)	-	Nettoyage de locaux (167)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (45)	V	Assistance auprès d'enfants (7)	V
Mise en rayon libre-service (225)	-	Maçonnerie (161)	V	Maçonnerie (37)	V	Nettoyage de locaux (7)	-
Accueil et renseignements (210)	IV	Mise en rayon libre-service (161)	-	Accueil et renseignements (33)	IV	Personnel de caisse (6)	V
Maçonnerie (208)	V	Assistance auprès d'enfants (160)	V	Conduite de transport de marchandises sur longue distance (30)	-	Secrétariat (6)	IV
						Opérations administratives (6)	VI
						Comptabilité (6)	IV

*Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2017



Au 4^{ème} trimestre 2017, les données désaisonnalisées montrent une diminution de la demande. Celles-ci confirment la tendance à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi amorcée depuis le début de l'année 2017.

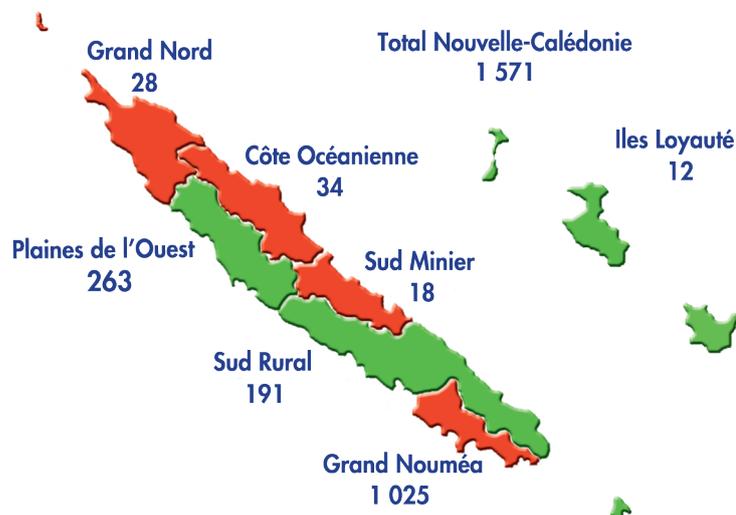
OFFRE D'EMPLOI au cours du trimestre

152 offres de moins qu'au 4^{ème} trimestre 2016

Nouvelles offres d'emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2017



Nouvelles offres d'emploi (NOE) par Entité Territoriale Homogène (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2017

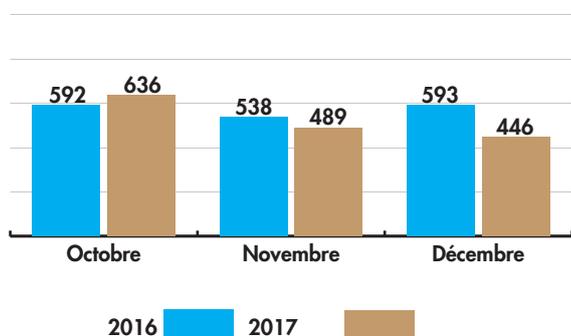


Nouvelles offres d'emploi en fin de mois (NOE) par commune (unité : nombre de postes en cumul au 4^{ème} trimestre)

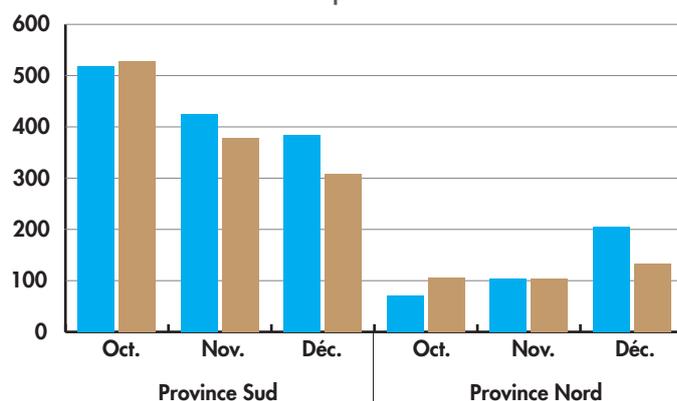
Commune	NOE 4 ^{ème} trim.	Commune	NOE 4 ^{ème} trim.	Commune	NOE 4 ^{ème} trim.
Bélep	0	Kouaoua	1	Poindimié	20
Boulouparis	3	Koumac	19	Ponérihouen	5
Bourail	39	La Foa	45	Pouébo	0
Canala	9	Lifou	11	Pouembout	36
Dumbéa	89	Maré	1	Poum	5
Farino	2	Moindou	26	Poya	14
Hienghène	3	Mont-Dore	45	Sarraméa	0
Houailou	8	Nouméa	834	Thio	17
Ile des Pins	10	Ouvéa	3	Touho	6
Kaala-Gomen	1	Ouvéa	0	Voh	106
Koné	107	Païta	57	Yaté	49
Nouvelle-Calédonie			1 571 (dont 0 non renseigné)		

Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre)

En Nouvelle-Calédonie



Par province



Le volume d'offres d'emploi déposées auprès des services de placement provinciaux a diminué par rapport au 4^{ème} trimestre 2016. Ainsi, 1 571 postes ont été proposés, soit 152 postes de moins (-9%).

La province des îles Loyauté est épargnée par la réduction du nombre de postes offerts (12 postes contre 6 au 4^{ème} trimestre 2016). En revanche, dans les autres provinces le volume d'offres d'emploi s'est affaibli.

La province Nord enregistre 37 postes de moins (-10%). Seule l'ETH des Plaines de l'Ouest n'est pas concernée par cette tendance et comptabilise 33 postes supplémentaires (+14%).

En province Sud, seul le Grand Nouméa est impacté par la réduction du volume d'offres d'emploi avec 135 postes de moins (-12%).

Quel que soit le type de contrat, le nombre d'offres d'emploi a diminué. Les CDD sont les plus touchés avec 131 offres en moins.

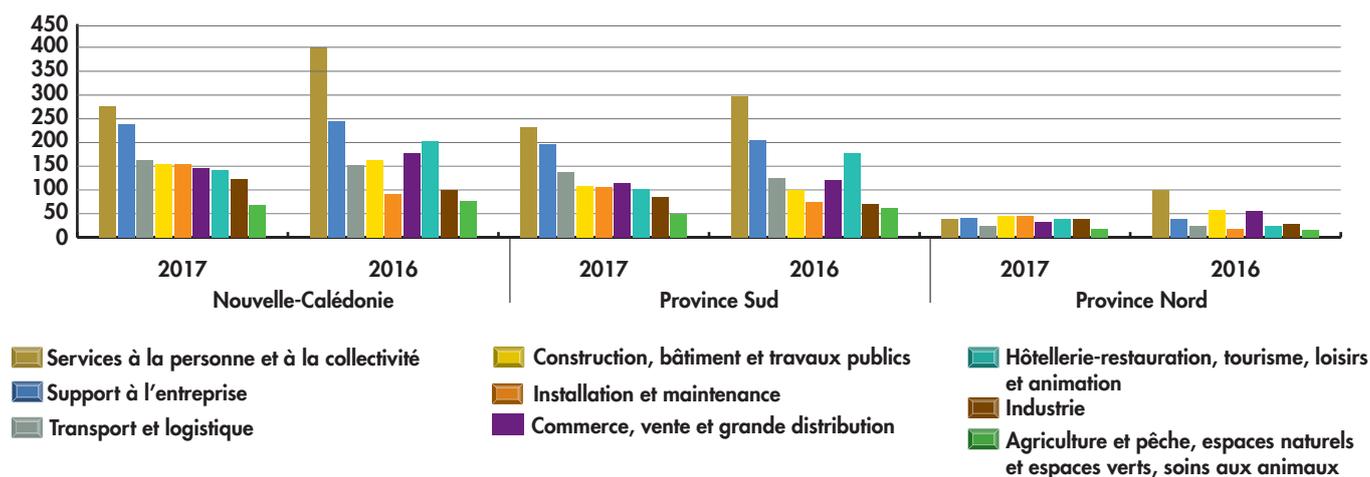
Les postes offerts à temps partiel sont également moins nombreux puisqu'ils représentent 278 postes, contre 395 à la même période l'an passé.

Profil des offres d'emploi

	T4 2016	T4 2017	TENDANCE	Évolution en %
TYPE DE CONTRAT				
CDD	1 053	922	↘	-12%
CDI	459	449	↘	-2%
Autres	211	200	↘	-5%
DURÉE DE CONTRAT				
Temps complet	1 328	1 293	↘	-3%
Temps partiel	395	278	↘	-30%

Le domaine des « Services à la personne et à la collectivité » moins pourvoyeur qu'au 4^{ème} trimestre 2016

Comparaison de la répartition des offres d'emploi par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2017 et le 4^{ème} trimestre 2016 (unité : nombre)



Sur les 14 domaines professionnels, 8 sont concernés par la baisse du nombre de postes offerts. Avec 124 postes de moins, le domaine des « Services à la personne et à la collectivité », premier pourvoyeur d'offres d'emploi auprès des services de placement, enregistre la plus forte baisse (soit -31%). Les premiers métiers touchés sont ceux de l'« Enseignement des écoles » (-41 postes), de la « Sécurité et surveillance privée » (-19) et du « Nettoyage de locaux » (-18).

Ce domaine enregistre une réduction du nombre de postes en provinces Nord et Sud.

L'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » perd également de nombreux postes (-60 postes), notamment sur le métier de « Personnel polyvalent en restauration » qui enregistre une baisse de 67 postes. Mais ce domaine est uniquement touché en province Sud.

Le domaine du « Commerce, vente et grande distribution » est le troisième domaine le plus touché, en particulier sur les professions de la « Relation commerciale grands comptes et entreprises » (-11), du « Personnel de caisse » (-9) et de la « Mise en rayon libre-service » (-8).

A l'inverse les domaines de l'« Installation et maintenance » et de l'« Industrie » enregistrent une augmentation de leurs besoins.

- L'« Installation et maintenance » comptabilise 62 postes de plus qu'en 2016 : l'accroissement de l'offre est liée à une hausse des besoins sur les professions de « Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles » (+30), de « Maintenance des bâtiments et des locaux » (+15) et d'« Installation et maintenance télécoms et courants faibles » (+7). La hausse de l'offre dans ce domaine concerne toutes les provinces.

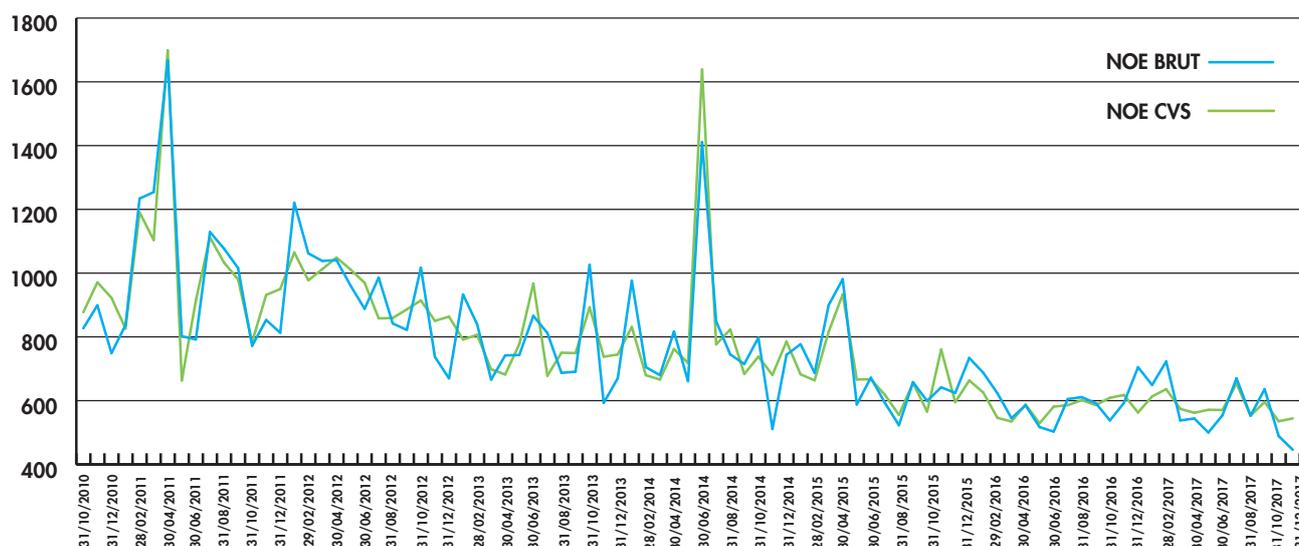
- L'« Industrie » propose des postes plus diversifiés (33 professions différentes contre 28 au 4^{ème} trimestre 2016), ce qui augmente son volume d'offres d'emploi de 23 postes.

TOP 10 des métiers les plus offerts

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Sécurité et surveillance privées (60 postes)	V	Manutention manuelle de charges (58 postes)	-	Conduite d'engins de terrassement [...] (24)	V	Intervention socioéducative (2 postes)	III
Manutention manuelle de charges (58)	-	Sécurité et surveillance privées (52)	V	Maintenance d'engins de chantier, [...] (15)	V	Développement des ressources humaines (2)	II
Comptabilité (47)	IV	Comptabilité (39)	IV	Personnel de cuisine (10)	V	Nettoyage de locaux (1)	-
Assistance auprès d'enfants (37)	V	Enseignement des écoles (34)	II	Intervention technique en gestion industrielle et logistique (10)	IV	Personnel polyvalent en restauration (1)	-
Préparation du gros oeuvre et des TP (35)	-	Assistance auprès d'enfants (32)	V	Mise en rayon libre-service (9)	-	Maintenance des bâtiments et des locaux (1)	V
Maintenance d'engins de chantier, [...] de machines agricoles (35)	V	Secrétariat (30)	IV	Comptabilité (8)	IV	Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire (1)	III
Secrétariat (35)	IV	Préparation du gros oeuvre et des TP (30)	-	Installation et maintenance d'équipements industriels [...] (8)	IV	Management du personnel de cuisine (1)	V
Conduite d'engins de terrassement et de carrière (34)	V	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (25)	-	Enseignement général du second degré (8)	II	Installation et maintenance télécoms et courants faibles (1)	IV
Enseignement des écoles (34)	II	Personnel de cuisine (22)	V	Conduite de transport en commun [...] (7)	-	Éducation et surveillance [...] (1)	IV
Personnel de cuisine (32)	V	Aide agricole de production [...] (20)	-	Sécurité et surveillance privées (7)	V	Sécurité et surveillance privées (1)	V
				Management et ingénierie études [...] (7)	I		

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2017



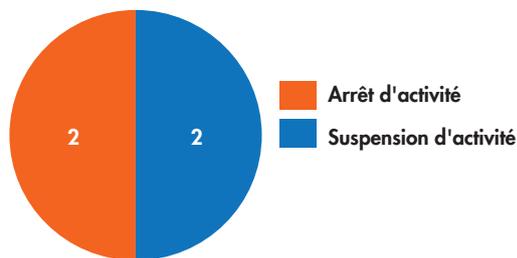
L'analyse des douze mois glissants confirme la stabilisation du volume de postes offerts sur le long terme. En revanche, par rapport au 4^{ème} trimestre 2016, c'est une légère baisse de l'offre d'emploi qui est constatée. Cette stabilisation du volume d'offres d'emploi créées trimestriellement demeure fragile et pourrait être revue à la baisse au 1^{er} trimestre 2018.

QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : Direction du Travail et de l'Emploi (DTE))

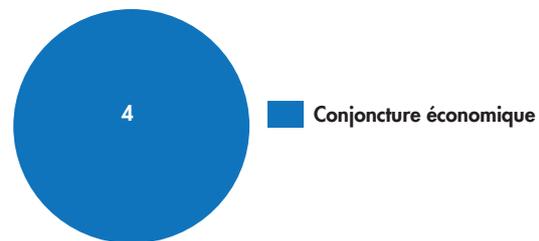
CHÔMAGE PARTIEL² AU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

4 demandes de chômage partiel concernant 186 salariés ont été accordées au cours du 4^{ème} trimestre 2017 (soit 8 demandes et 103 individus de moins qu'à la même période en 2016). Les secteurs touchés sont l'« Industrie manufacturière » (1 dossier), les « Transports et l'entreposage » (1), la « Construction » (1) et le « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (1). Les raisons qui ont incité les entreprises à prendre cette mesure sont liées à la conjoncture économique.

Répartition par type de demande
(En nombre de demandes)



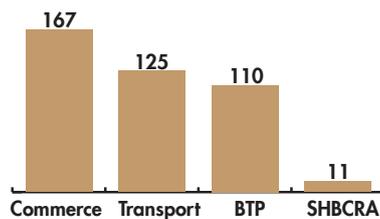
Causes de chômage partiel
(En nombre de demandes)



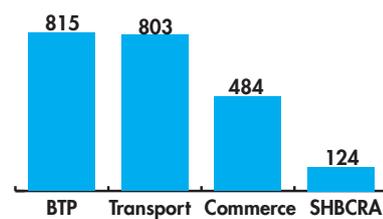
TRAVAIL TEMPORAIRE³ AU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

Bien que le nombre d'entreprises ayant eu recours au travail temporaire (413 contre 454) ait diminué, le taux de consommation par secteur a augmenté par rapport au 4^{ème} trimestre 2016 (soit 5,4 contrats par entreprise contre 5 à la même période l'an passé). Cette hausse est entraînée par une utilisation plus fréquente de ce type de mesure par le secteur du « Transport » (+21%), alors que le taux de consommation dans les autres secteurs est stable voire en baisse comme pour le secteur « SHBCRA » (-10%).

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



Taux de consommation⁴ par secteurs⁵ sur le trimestre

Secteur	Taux de consommation	
	2017	2016
BTP	7,4	7,4
Transport	6,4	5,3
Commerce	2,9	2,8
SHBCRA	11,3	12,5
Total par mois sur l'ensemble des secteurs	5,4	5,0

²Voir définition du chômage partiel en fin de document

³Voir définition du travail temporaire en fin de document

⁴Rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises consommatrices.

⁵Secteur Transport = Transports, manutention mécanique / Secteur SHBCRA = Santé, hôtels, bars, cafés, restaurants, agriculture / Secteur BTP = BTP, mines et carrières, scieries / Secteur Commerce = Commerce, banques, assurances, ateliers de couture, bureaux administratifs, gens de maison

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE⁶ AU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

22 entreprises présentes dans 8 secteurs ont dû licencier 80 individus au cours du 4^{ème} trimestre 2017. Le volume de licenciements s'est affaibli par rapport à la même période l'an passé (-21 individus) mais le nombre de structures concernées par cette mesure est identique.

Le secteur comptant le plus grand nombre de licenciements est l'« Hébergement et la restauration » (20 individus licenciés), mais celui qui présente le taux de licenciements par entreprise le plus important est le secteur de l'« Industrie manufacturière » (8 salariés licenciés par entreprise).

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernés par le licenciement

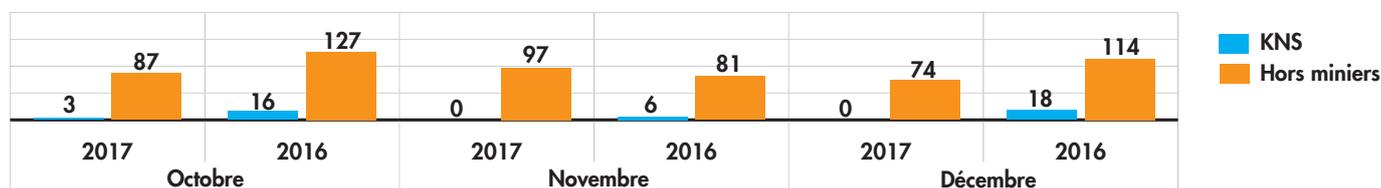


TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS⁷ AU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

261 autorisations de travail ont été acceptées au 4^{ème} trimestre 2017 contre 362 au 4^{ème} trimestre 2016.

Comme en 2016, aucune demande n'a été formulée par VALE. Ce sont les projets « Hors miniers » qui ont enregistré la plus forte diminution en passant de 322 à 258 demandes (-20%). Pour KNS, seules 3 demandes ont été formulées et acceptées contre 40 au 4^{ème} trimestre 2016.

Nombre de demandes d'autorisations de travail aux 4^{èmes} trimestres 2017 et 2016



⁶Voir définition du licenciement économique en fin de document

⁷Voir définition des salariés étrangers en fin de document

DÉFINITIONS

Les Entités Territoriales Homogènes (ETH)

- correspondent à des bassins d'emploi
- sont des regroupements de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
- correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.

Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique ».

Détails des zones :

- Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa
- Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins
- Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya
- Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo
- Sud Minier = Houailou + Canala + Kouaoua
- Côte Océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

Définition de l'INSEE : l'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Source : ODE (Offre et Demande d'Emploi) : logiciel de saisie commun aux trois services de placement provinciaux qui permet d'obtenir les indicateurs de la demande (exemple : DEFM) et l'offre d'emploi (ex : NOE). La gestion et le placement des demandeurs d'emploi sont des compétences provinciales. L'IDC-NC est en charge de l'analyse et de la publication des statistiques du marché de l'emploi pour le compte de la Nouvelle-Calédonie. Toutes les statistiques sont communiquées sous réserve des saisies des services de placement et des traitements réalisés par l'opérateur en charge du calcul des indicateurs.

Le chômage partiel L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

Le travail temporaire Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :

- remplacement d'un salarié (En cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois) ;
- dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

Le licenciement économique Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art. Lp.122-13 et Lp.122-14 du code du travail).

Les salariés étrangers Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)

1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur  IDC NC

Espace Observatoire de l'IDC-NC - Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN

Rédactrice : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication

